



2018 Année Européenne du patrimoine culturel

*“Le patrimoine culturel
n’est pas seulement un legs
du passé, il est aussi une
ressource pour notre avenir”*

Tibor Navracsics, commissaire européen chargé
de l’éducation, de la jeunesse, de la culture et du sport

© photo: Shutterstock

2018 sera l’Année européenne du patrimoine culturel.

Ne manquez pas cette occasion de participer à une série de manifestations exceptionnelles destinées à célébrer la richesse et la diversité du patrimoine européen !

Le patrimoine culturel européen nous entoure dans nos villes, nos paysages et nos sites archéologiques. On le retrouve non seulement dans la littérature, l’art et les objets, mais aussi dans le savoir-faire artisanal, les récits, les traditions culinaires, les chansons et les films. Dans sa diversité, ce patrimoine culturel nous rassemble. Grâce à la technologie et à l’internet, il est aujourd’hui plus accessible que jamais.

L’Année européenne du patrimoine culturel a pour objectif **d’encourager davantage de personnes à découvrir et à explorer le patrimoine culturel de l’Europe et de renforcer un sentiment d’appartenance à une famille européenne commune.** En 2018, l’accent sera mis sur:

- la valeur du patrimoine culturel pour la société;
- sa contribution à l’économie;
- son rôle dans la diplomatie culturelle européenne;
- l’importance de sa sauvegarde, pour que les générations futures puissent en jouir.

Le patrimoine culturel joue un rôle économique important en Europe. Plus de 300 000 personnes travaillent dans ce secteur et 7,8 millions d’emplois européens y sont indirectement liés, par exemple dans le tourisme et le bâtiment. De plus, le patrimoine culturel a un effet positif, mais sous-estimé, sur nos sociétés: il contribue à la qualité de vie, à la cohésion sociale et au dialogue interculturel.

Comment l’Année européenne sera-t-elle mise en œuvre?

L’Année européenne du patrimoine culturel comportera des initiatives et des manifestations aux niveaux européen, national, régional et local. À l’échelon national, l’Année européenne est organisée par les coordinateurs désignés par chaque État membre de l’UE. À l’échelon européen, il s’agit d’une action menée conjointement par les institutions européennes: la Commission, le Parlement et le Conseil, mais aussi le Comité des régions et le Comité économique et social européen. Les acteurs clés du domaine professionnel du patrimoine y sont également associés.

Que nous réserve cette Année européenne?

Au cours de l’année 2018, des milliers d’activités et de festivités se dérouleront dans toute l’Europe. Dix grandes initiatives européennes garantiront que les retombées de l’Année européenne se prolongeront au-delà de 2018. Ces initiatives seront mises en œuvre par la Commission européenne en collaboration avec des partenaires clés (le Conseil de l’Europe, l’Unesco et d’autres organisations européennes). Elles permettront de maximiser la promotion de quatre objectifs clés pour le patrimoine: implication, durabilité, protection et innovation.



Dix initiatives, quatre objectifs

IMPLICATION

Un patrimoine commun : le patrimoine culturel appartient à tous

Le patrimoine à l'école : les enfants découvrent les trésors et les traditions les plus précieuses de l'Europe

La jeunesse au service du patrimoine : les jeunes redonnent vie au patrimoine

DURABILITÉ

Le patrimoine en mutation : réimaginer les sites industriels, religieux et militaires, ainsi que les paysages

Tourisme et patrimoine : un tourisme responsable et durable autour du patrimoine culturel

PROTECTION

Entretien du patrimoine : établir des normes de qualité applicables aux interventions sur le patrimoine culturel

Le patrimoine en danger : lutter contre le commerce illicite des biens culturels et gérer les risques pesant sur le patrimoine culturel

INNOVATION

Compétences liées au patrimoine : un enseignement et une formation de meilleure qualité pour les professions traditionnelles et les nouveaux métiers

Tous pour le patrimoine : favoriser l'innovation sociale ainsi que la participation des individus et des communautés

La science au service du patrimoine : la recherche, l'innovation, la science et la technologie au profit du patrimoine

L'Année européenne figurera également en bonne place parmi les événements européens consacrés au patrimoine culturel, parmi lesquels :

- **Les Journées européennes du patrimoine** – plus de 70 000 manifestations et plus de 20 millions de participants chaque année;
- **Le label du patrimoine européen** – il est décerné à des sites qui célèbrent et symbolisent les idéaux, les valeurs et l'histoire européens;
- **Les Capitales européennes de la culture** – chaque année, deux villes incarnant la richesse culturelle de l'Europe portent ce titre: en 2018, ce sera La Valette (Malte) et Leeuwarden (Pays-Bas);
- De nombreux **prix de l'UE** et, en particulier, **le Prix du patrimoine culturel de l'UE / Concours Europa Nostra** récompensant les meilleures pratiques en matière de conservation et de gestion du patrimoine, ainsi que dans les domaines de la recherche, de l'éducation et de la communication.

En outre, de nombreux projets seront financés avec le soutien des programmes Europe créative, Horizon 2020, Erasmus+ et Citoyens pour l'Europe, ainsi que d'autres programmes de financement de l'UE.

Identité visuelle des manifestations et des projets

Le visuel de l'Année européenne du patrimoine culturel sera disponible pour les initiatives tant européennes que nationales. Il pourra être utilisé pour les manifestations et les projets se déroulant tout au long de l'année 2018 qui contribuent à la réalisation des objectifs de l'Année européenne du patrimoine culturel.

POUR EN SAVOIR PLUS:

© Commission Européenne - Juin 2017

EAC-EYCH2018@ec.europa.eu   #EuropeForCulture
<http://ec.europa.eu/culture/>